

## DÉCLARATION DE DÉPENSES PROFESSIONNELLES POUR LES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DU SGPPUM

**Veillez d'abord enregistrer le formulaire sur votre poste de travail avant de le remplir électroniquement. Téléchargez [Acrobat Reader](#).**

Une professeure ou un professeur peut faire une demande de remboursement chaque fois que le montant de ses dépenses professionnelles atteint un minimum de 500 \$ au cours d'une année budgétaire, soit du **1<sup>er</sup> mai au 30 avril**. Pour la dernière demande de l'année, le montant réclamé peut être inférieur à 500 \$.

La date limite pour déposer une demande de remboursement est le **11 avril 2025**. Toutes les dépenses effectuées dans une année budgétaire doivent être remboursées avant le 30 avril.

**Le total des montants réclamés par une professeure ou un professeur ne doit pas dépasser le montant d'allocation disponible dans son projet.**

La présente déclaration doit être remplie par la professeure ou le professeur chaque fois qu'une demande de remboursement de dépenses professionnelles est soumise.

JE DÉSIRE ÊTRE REMBOURSÉ(E) POUR :	
<i>Veillez cocher la ou les cases appropriées (Obligatoire)</i>	
<input type="checkbox"/>	L'achat ou le remplacement de mon ordinateur
<input type="checkbox"/>	Toute(s) autre(s) dépense(s) professionnelle(s) (minimum 500 \$ sauf pour la dernière réclamation de l'année budgétaire)

DÉCLARATION AUX FINS DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES PROFESSIONNELLES (à remplir)
<p>Je déclare que les dépenses dont le remboursement est ici demandé pour <b>un montant de _____ \$</b> sont des dépenses professionnelles reliées à l'exercice de mes fonctions universitaires pour les années budgétaires 2023-2024 et 2024-2025, <b>excluant les dépenses de 2023-2024 ayant déjà fait l'objet d'une demande</b>.</p> <p>Je demande le remboursement de ces dépenses à même les sommes qui me sont disponibles par le biais du <i>Programme de remboursement des dépenses professionnelles</i>. Je m'engage à conserver pour une période minimale de 6 ans les reçus et les pièces justifiant ce remboursement de dépenses.</p> <p>Je reconnais que tout bien acheté dans le cadre de ce programme demeure la propriété de l'Université et doit lui être remis à mon départ ou racheté à sa juste valeur marchande lorsqu'applicable.</p>

DÉCLARATION AUX FINS DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES PROFESSIONNELLES (à remplir et signer)
---

_____ Nom	_____ Prénom
_____ Numéro d'employé	_____ # de projet (Obligatoire)
_____ Signature	_____ Date (jj/mm/aaaa)

Soumettez votre déclaration de dépenses professionnelles de l'une des deux manières suivantes :

- **Option 1** : dépôt du formulaire dans **Synchro Finances**, selon [la procédure suivante](#)  
ou
- **Option 2** : envoi du formulaire, avec **signature originale**, par courriel à : [ccf@fin.umontreal.ca](mailto:ccf@fin.umontreal.ca)